



BCi FRANCE

Bureau de Certification International

Le Bureau de Certification International certifie que le système mis en place par l'organisme ci-dessous, a été évalué et jugé conforme aux exigences Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, au Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 (modifiés par Decret 2020_894) relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle, à l'arrêté du 6 juin relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, au guide de lecture du référentiel national qualité (en vigueur) et au programme de certification de BCI France.

FM20 - V2 05.21

Certificat N° **CW202212-2028** attribué à :

FLORAL'ESSENCE ACADEMIE

N° de déclaration d'activité **11756634275**

CERTIFICATION QUALIOPi

Pour

ACTIONS DE FORMATIONS L. 6313-1-1°

Certificat valable jusqu'au: **29/12/2025**

Date certification initiale: 30/12/2022

Sous réserve du fonctionnement continu et satisfaisant du système mis en place.
La validité du certificat est vérifiable auprès de nos services: 04.72.91.32.86

Date de signature: **02/01/2023**

Directeur de certification
Signature autorisée



Accréditation n°5-0622
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE